

5212-75

Reçu de messieurs le Président
et membres de la Commission
des Beaux-Arts, pour tableau
de Van Beyeren (nature morte,
poissons).

Pre Carrazola de Oinate

Scheerbach. le 6 juin 1912.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE : 9631

Bruxelles, le 30 Mai 1912.

Madame,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, du tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 21 d^{ern}.

Cette œuvre que nous tenons, Madame, à votre disposition, pourra être retirée au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n^o 9, contre remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission directrice.

Le Secrétaire.

Pierres - Genard